



CONCERTATION PREALABLE

SYNTHESE

Atelier thématique

« Sobriété et partage de l'eau »

Pamiers, 22 mars 2024

Table des matières

MOT D'ACCUEIL ET PRÉSENTATION D'EAU ARIÈGE	4
LA PRESENTATION DU SAGE DES BASSINS VERSANTS DES PYRÉNÉES ARIÉGEOISES	6
LA CONCERTATION, PLACÉE SOUS L'ÉGIDE DE LA CNDP	10
LES ATELIERS DE RÉFLEXION ET LA RESTITUTION DES GROUPES.....	11
DÉBAT.....	15
CONCLUSION	16



Vendredi 22 mars à Pamiers, à la salle des Capelles, a eu lieu l'atelier « **sobriété et partage de l'eau** », dans le cadre de la concertation préalable sur l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux des Bassins Versants des Pyrénées-Ariégeoises (SAGE BVPA) et la Journée mondiale de l'eau.

Le Département de l'Ariège, structure porteuse du SAGE BVPA, et le projet Eau Ariège, accueillaient plus de 60 personnes pour débattre, questionner et faire des propositions pour la sobriété et le partage de l'eau.

L'audience rassemblait une diversité de participants, dont notamment de nombreux élus ou agents de collectivités, des membres d'associations et agriculteurs. Des représentants d'organismes membres de la CLE ou encore de syndicats de bassins versants étaient également présents.

L'atelier s'articulait autour des différents temps suivants :

INTRODUCTION

Objectifs, déroulé et règles collectives **Mme Lisa Geroni** (Le Temps d'Agir)

MOT D'ACCUEIL ET PRÉSENTATION DU PROJET « EAU ARIÈGE »

Mot d'accueil **M. Sébastien Mignotte**, Chargé de mission animation "Eau Ariège - préservons la ressource"

LE SAGE BVPA ET LA CONCERTATION

Le SAGE BVPA **M. Jean-Paul Ferré**, Président de la Commission Locale de l'Eau (CLE), **Mme Anne Gauthier** et **Mme Karine Orus-Dulac**, de l'équipe d'animation du SAGE BVPA du Conseil Départemental de l'Ariège

La concertation sur le SAGE **Mme Lisa Geroni** (Le Temps d'Agir)

TEMPS D'ÉCHANGES ET DE DÉBAT

Échanges en groupes

Débat animé en plénière **Mme Lisa Geroni** (Le Temps d'Agir) et **M. Benjamin Aragoncillo** (Eclectic Experience)

CLÔTURE et POT

Faisons connaissance !

Un court sondage, en 2 questions, a permis d'en savoir plus sur l'audience réunie pour cette soirée. Les participants étaient invités à répondre en levant la main.

Vous êtes venu en tant que...

- Élu ou agent d'une collectivité : ≈ **25** mains levées
- Professionnel de l'eau ou scientifique : ≈ **15** mains levées
- Membre ou représentant d'une association : ≈ **18** mains levées
- Acteur du monde agricole : ≈ **12** mains levées
- Membre d'un syndicat de bassin versant : ≈ **3** mains levées

- Membre de la CLE : ≈ 6 mains levées
- Citoyens intéressés : ≈ toute la salle
- Journalistes = 0 main levée

Comment avez-vous entendu parler de la concertation ?

- Les réseaux sociaux : ≈ 10 mains levées
- La presse écrite : ≈ 8 mains levées
- La radio ou la TV : ≈ 0 main levée
- Une affiche dans l'espace public : ≈ 2 mains levées
- Sur le dossier de concertation : ≈ 6 mains levées
- Du bouche-à-oreille : ≈ 11 mains levées
- Le site du département ou d'Eau Ariège : ≈ 0 main levée

MOT D'ACCUEIL ET PRÉSENTATION D'EAU ARIÈGE

Le projet Eau Ariège, par M. Sébastien Mignotte

M. Mignotte a remercié les participants pour leur présence et présenté le projet [Eau Ariège](#), ses propos sont synthétisés ci-dessous.

Contexte

Dans le contexte actuel, l'eau devient une ressource de plus en plus rare, y compris dans des départements comme l'Ariège. Cette raréfaction est principalement due au réchauffement climatique, qui entraîne des modifications hydrologiques significatives à moyen et long terme. Il devient donc essentiel de trouver un équilibre entre la disponibilité de cette ressource précieuse et les besoins variés de ses usages.

La préservation de l'eau et son utilisation représentent un enjeu crucial qui concerne tout un chacun. Dans cette optique, le Syndicat Mixte Départemental Eau Assainissement Ariège (SMDEA) a initié un projet de collaboration et de coopération, rassemblant les différents acteurs de l'eau du département. L'objectif est de développer un plan de communication et de sensibilisation visant à identifier les préoccupations liées à l'eau, à promouvoir auprès des citoyens la sobriété et les accompagner dans leurs usages.

Les partenaires



Ce projet n'aurait pas pu voir le jour sans la collaboration entre de nombreux partenaires engagés, notamment :

- SPEHA – Service Public de l’Eau Hers – Ariège
- SYMAR Val d’Ariège
- Conseil Départemental de l’Ariège à travers le Schéma d’Aménagement et de Gestion de l’Eau (SAGE)
- Syndicat des Eaux du Sabarthès
- Syndicat Mixte du Bassin Versant de l’Arize
- SMDEA 09
- Syndicat Mixte Interdépartemental de la Vallée de la Lèze
- Syndicat de Rivières Salat – Volp
- Syndicat du Bassin du Grand Hers (SBGH)
- EDF Hydro sur le département de l’Ariège
- Fédération de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de l’Ariège
- Service des Eaux du Couserans
- Chambre d’Agriculture de l’Ariège

Les objectifs d’Eau Ariège

Les objectifs d’Eau Ariège sont :

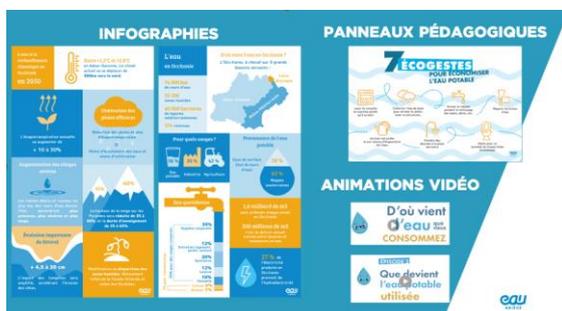
- Vulgariser et partager l’information sur l’eau à travers une communication large, ciblée et durable ;
- Développer la communication sur la politique de gestion de l’eau du bassin ;
- Informer, sensibiliser et consulter le public sur la politique de l’eau ;
- Encourager une véritable écocitoyenneté active pour une gestion responsable de l’eau.

Les actions proposées

Eau Ariège s’engage :

- À sensibiliser par le biais d'animations destinées aux écoles et au grand public,
- À consulter et coopérer au travers de l'organisation de tables rondes et de conférences,
- À informer via une communication active sur les réseaux sociaux, ainsi que sur leur site internet eau-ariège.fr et à travers des communiqués de presse.

Retrouvez différents contenus sur le site d'Eau Ariège



<https://eau-ariège.fr/docutheque/>

LES ÉVÉNEMENTS DE 2023



<https://eau-ariège.fr/actualites/>

Pour plus de détails, consultez les diapositives 5 à 14 du support de présentation

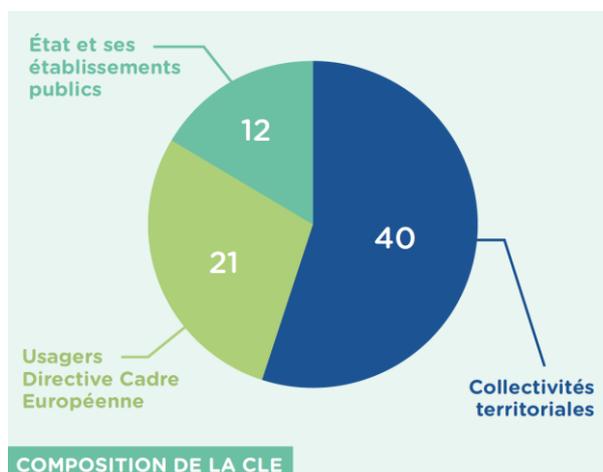
Sur le site Ariège.fr

LA PRÉSENTATION DU SAGE DES BASSINS VERSANTS DES PYRÉNÉES ARIÉGEOISES

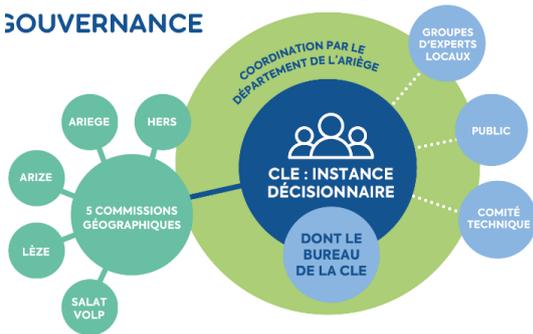
Quelle est sa gouvernance ?

Le document est élaboré collectivement en regroupant les acteurs au sein de la CLE :

- 40 membres sur les 73 sont issus des collectivités locales, EPCI, collectivités, communes ;
- 12 représentants de l'état (DREAL, DDT, ARS, OFB, ONF...);
- et 21 représentants des usagers de l'eau au quotidien dont des agriculteurs, propriétaires fonciers, associations locales... ;



SOUVERAINANCE



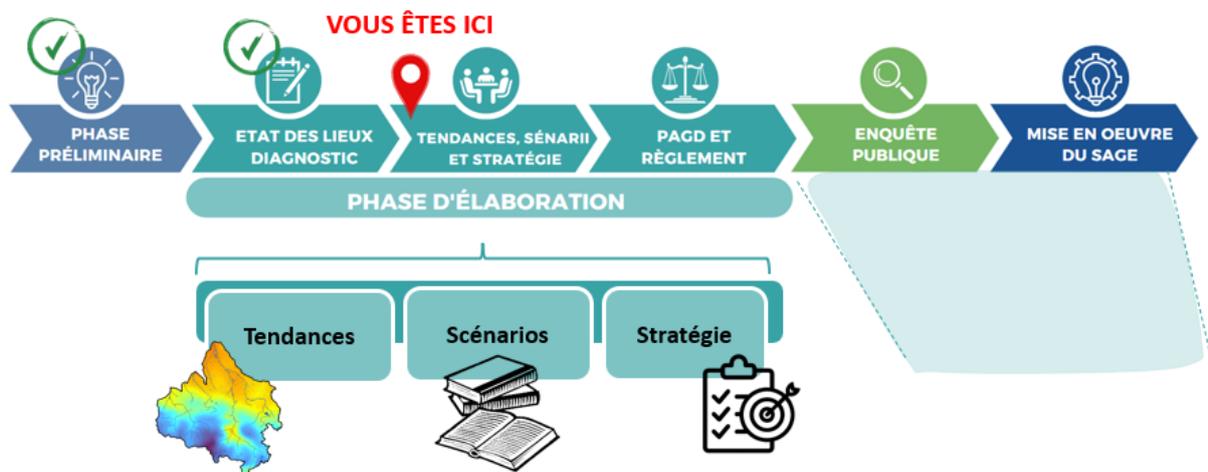
Les réunions de la Commission Locale de l'Eau (CLE) permettent la gouvernance des acteurs locaux de l'eau. Le président du SAGE est assisté par les 5 présidents des 5 bassins versants, générant 5 commissions géographiques (Hers, Ariège, Arize, Lèze, Salat-Volp).

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) permettra de coordonner un vaste territoire tout en conservant une approche locale des difficultés liées à la gestion de la ressource en eau. Son processus d'élaboration implique une large concertation du public afin de garantir sa cohérence territoriale et de proposer des solutions adaptées aux réalités locales, aux situations quotidiennes et aux défis à venir. Cette concertation préalable se tient du 1^{er} février au 30 avril 2024. La réunion de clôture est prévue le 25 avril 2024 à Foix.

Les Services de l'État (DREAL Occitanie, DDT09), sous la responsabilité du préfet de l'Ariège, encadrent et accompagnent l'élaboration du SAGE.

Les équipes d'animation du SAGE BVPA bénéficient du soutien de cinq commissions géographiques, représentant les syndicats de rivières, ainsi que de l'expertise de professionnels du domaine de l'eau.

Où en est-on dans le processus d'élaboration du SAGE ?



Le SAGE est en cours d'élaboration, la phase « état des lieux - diagnostic » a été réalisée, il est actuellement en phase « tendances, scénarios et stratégie » jusqu'à la fin de l'année. La phase « PAGD (Plan d'Aménagement et de Gestion Durable) et règlement » viendra ensuite. Ces documents seront validés par les services de l'état et devront proposer des solutions adaptées au changement climatique.

La phase dite de « diagnostic » a permis d'établir un constat sur les difficultés du territoire dans le domaine de l'eau pour faire face au changement climatique. Ce diagnostic a fait apparaître cinq enjeux majeurs auxquels le SAGE devra répondre. La phase « Tendances » permet de travailler sur le volet des projections climatiques à l'horizon 2030-2050 et permet d'évaluer les vulnérabilités des usages sur le territoire. In fine, l'objectif du SAGE est d'éviter les conflits d'usages par une meilleure gestion des risques liés à l'eau.

Plusieurs scénarios seront établis en fonction des opportunités et des évolutions climatiques pour les horizons 2030 et 2050.

L'élaboration d'un SAGE ne consiste pas seulement en des études, mais aussi à prendre les bonnes décisions pour gérer la ressource en eau de son territoire, en conciliant l'ensemble des usages de l'eau et en proposant des actions en adéquation avec le changement climatique qui s'opère déjà dans nos montagnes.

Actuellement, le SAGE BVPA étudie notamment les impacts du changement climatique sur les différents usages de l'eau : Il proposera ainsi des solutions adaptées, avec l'appui des 5 commissions géographiques qui composent son vaste territoire, afin de concilier ressources et usages.

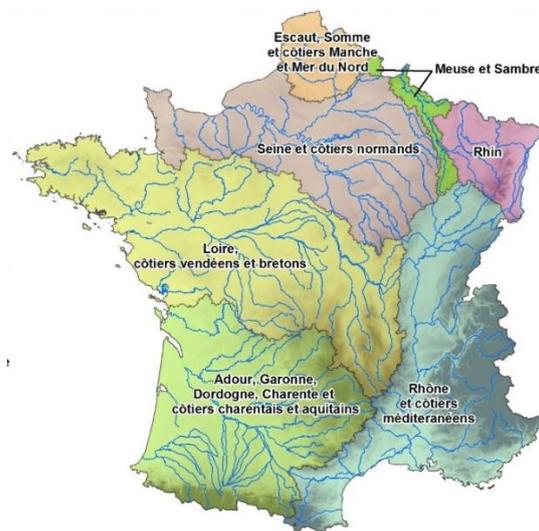
Les inquiétudes, difficultés et propositions de solutions émanant de la concertation du SAGE permettront d'alimenter les réflexions de la CLE pour la rédaction d'un Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD).

Quelle est la portée juridique du SAGE ?

Le SAGE s'inscrit dans une dimension plus locale que le document directeur du Bassin Adour Garonne : le SDAGE, à l'échelle « macro », lui-même encadré par la directive-cadre européenne sur l'eau (de 2000).

Le SAGE planifie, encadre et recommande : il fixe des objectifs d'utilisation, de valorisation et de protection quantitative et qualitative de la ressource en eau, à travers le PAGD.

Il comporte un règlement, conforme au Code de l'Environnement. Ce règlement édicte les règles à appliquer pour atteindre les objectifs fixés dans le PAGD.



Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) doit être élaboré en conformité et opposable à toutes les autres normes, codes et documents.



Quels sont les 5 principaux enjeux identifiés dans le cadre du diagnostic territorial du SAGE BVPA ?

Dans le cadre du diagnostic, 5 enjeux ont été identifiés :

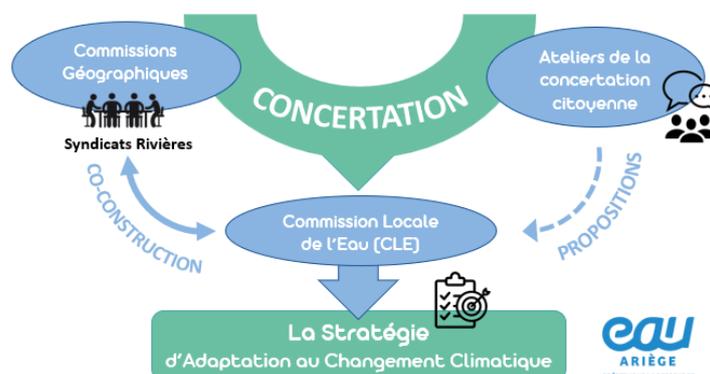


- **Le partage de l'eau** : Satisfaire les besoins entre les territoires, les secteurs et les populations. Et anticiper les conséquences du changement climatique.
- **La qualité de l'eau** : Améliorer la qualité des masses d'eau et réduire les pollutions à l'horizon 2027.
- **La protection de la biodiversité** : Préserver et restaurer les milieux aquatiques (cours d'eau, zones humides, milieux naturels...).
- **La prévention des risques** : Gérer les espaces alluviaux en réduisant les risques d'érosion, d'inondation, de sécheresse et de dégradation des eaux souterraines.
- **Le maintien des activités économiques liées à l'eau** : Maintenir les activités économiques liées à l'eau (agriculture, tourisme, activités industrielles, production énergétique...).

Le SAGE est aussi là pour définir des volumes selon les différents usages et bassins versants.

Rencontres avec les acteurs et usagers de l'eau sur le territoire

Co-construire la stratégie du SAGE



La stratégie d'adaptation au changement climatique du SAGE a vocation à être coconstruite par le biais d'un processus participatif. Cette concertation implique :

- La contribution des Commissions Géographiques : ces entités contribuent par leurs retours et échanges à la Commission Locale de l'Eau (CLE) ;
- Ateliers de concertation citoyenne : les ateliers de la concertation citoyenne permettent aux citoyens de participer activement et de faire des propositions pour nourrir la réflexion sur la stratégie.

Pour plus de détails, consultez les diapositives 17 à 25 du support de présentation

Sur le site Ariège.fr

LA CONCERTATION, PLACÉE SOUS L'ÉGIDE DE LA CNDP

Une concertation garantie par la Commission nationale du débat public (CNDP)

M. Jean-François Coumel, garant de la concertation a présenté la CNDP et son rôle en tant que garant :

La concertation est obligatoire, mais le recours à la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) est un choix opéré par le Conseil Départemental de l'Ariège. Depuis 25 ans, la CNDP garantit le débat public, indépendante de l'État, du Parlement et des maîtres d'ouvrage, permettant une concertation sincère et transparente, afin que tout le monde soit entendu.

Pour expliciter son rôle, M. Coumel fait référence à la [lettre de mission des garants](#) :

« Il y a un réel enjeu de définition collective de l'avenir du système de gestion de l'eau de manière participative et concertée pour ce territoire qui est en lien fort avec les territoires adjacents du fait de sa position en tête de bassin, stratégique à ce titre également pour les territoires en aval. »

Aux côtés de Mme Pardineille (absente aujourd'hui), le rôle des garants est de conseiller les porteurs de projet, en l'occurrence le Conseil départemental de l'Ariège, et de donner des préconisations sur la concertation après l'étude de contexte du SAGE BVPA. Les garants sont là pour veiller à l'information et la participation effective de chacune et chacun. À la fin de la concertation, un bilan est rédigé pour juger de la qualité de la concertation (sans donner d'avis sur le projet).

M. Coumel souligne la qualité et le climat serein dans lequel se sont déroulés les différents ateliers et espère qu'il en sera ainsi de l'atelier du soir et des suites de la concertation.

Les garants sont joignables, par mail ou sur [le site de la CNDP](#), pour recueillir les retours ou questions sur la concertation.

- Anne-Isabelle Pardineille : anne-isabelle.pardineille@garant-cndp.fr
- Jean-François Coumel : jean-francois.coumel@garant-cndp.fr

Les modalités d'information et de participation

Par la suite, M. Aragoncillo a présenté les dispositifs et outils mis en place dans le cadre de la concertation préalable sur l'élaboration du SAGE BVPA :

- **Les dispositifs d'information** : un [dossier de concertation](#) et sa synthèse, le site internet mis à jour par le CD09 ([Ariege.fr](#)).
- **Les dispositifs participatifs** : deux réunions publiques, des rencontres sur les ateliers thématiques, des mobilisations sur l'espace public, deux cinés-débats, 2 visites de site sur les enjeux de l'eau, deux journées mondiales (eau et zones humides) avec des événements spécifiques et un [questionnaire en ligne](#).

ET APRÈS CE SOIR ?

PARTICIPEZ !

- **Réunion de lancement**
18h - 20h30
Inscription recommandée
- **3 ateliers thématiques**
18h - 20h30
Inscription recommandée
- **6 temps de mobilisation dans l'espace public**
9h - 12h
- **Ciné-débat**
20h
- **Animation lors de la journée mondiale de l'eau**
Pour les scolaires en matinée et ouverte à tous l'après-midi
- **Visites de site**
Inscription obligatoire
Voir les détails sur les sites visités et les horaires sur le site internet
- **Réunion de clôture**
18h - 20h30
Inscription recommandée

LE CALENDRIER DES RENCONTRES



Pour plus de détails, consultez les diapositives 26 à 31 du support de présentation

Sur le site [Ariège.fr](#)

LES ATELIERS DE RÉFLEXION ET LA RESTITUTION DES GROUPES

Les participants étaient répartis en groupes thématiques. Pour chaque thématique, dans un premier temps (20 minutes), un ou plusieurs professionnels étaient présents aux tables pour répondre aux questions des participants :

Thématique	Professionnel ou expert
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> ● Nicolas PUJOL, Élu à la Chambre d'agriculture de l'Ariège
Gestion des milieux	<ul style="list-style-type: none"> ● Marie BERTHELOT, Directrice du SYMAR-Val d'Ariège ● Laurent GARMENDIA, Directeur de la Fédération de l'Ariège de pêche et de protection du milieu aquatique
Hydroélectricité	<ul style="list-style-type: none"> ● Marie-Charlotte BOUSQUET, Déléguée Territoriale. EDF Hydraulique
Industrie	<ul style="list-style-type: none"> ● Thomas MARTIN, Directeur de l'entreprise Papeteries Martin
Soutien d'étiage	<ul style="list-style-type: none"> ● Franck SOLACROUP, Directeur général des services du SMEAG
Usages domestiques	<ul style="list-style-type: none"> ● Patrick RESCANIERES, Directeur général du SMDEA09

Ensuite, chaque groupe était amené à discuter des difficultés et forces du territoire en matière de sobriété et de partage de l'eau. Ils étaient également invités à formuler des propositions ou points de vigilance tout en mettant en lumière leurs éventuels désaccords.

- **DIAGNOSTIC COLLECTIF** : *Quelles sont les difficultés actuellement rencontrées sur le territoire ? Quelles sont au contraire les forces du territoire ?*
- **VISION / PROSPECTIVE** : *Quels sont vos propositions ou points de vigilance pour l'avenir ? Quelles opportunités entrevoyez-vous en matière de sécurisation de la ressource en eau ?*

- **DÉSACCORDS OU SUJETS DE DÉBAT** : Quels désaccords avec vous pu identifier au fil des vos échanges ?

Chaque groupe était équipé d'un support de travail énonçant les consignes de la discussion collective. Ensuite, les participants étaient invités à restituer le fruit de leurs échanges en répondant aux trois grandes questions. À l'issue des réflexions, un rapporteur par groupes partageait à l'assemblée le fruit de leurs échanges. La synthèse suivante fait état de l'ensemble de la matière recueilli sur les supports de prise de notes et les restitutions orales.

Agriculture

Diagnostic collectif

Forces

- Forte volonté des agriculteurs d'adapter leurs méthodes pour réduire les besoins en eau, tout en maintenant leur revenu.
- Présence de nombreuses retenues et du barrage de Montbel.
- En Ariège, la sobriété est déjà une réalité importante, y compris pour les agriculteurs.

Faiblesses ou difficultés

- Mauvais partage de l'eau entre l'Ariège et la Haute-Garonne, avec un effort non équitable pour la réduction de consommation.
- Mauvaise entente à l'échelle du SAGE BVPA : incohérences entre les différentes chambres d'agriculture et les usagers.

Vision pour l'avenir

- Mobiliser toutes les possibilités financières pour adapter les systèmes d'irrigation vers la sobriété.
- Mieux utiliser toutes les retenues collinaires, barrages, et réserves souterraines pour l'avenir de la ressource en eau.
- Améliorer les prises d'eau pour remplir Montbel.

Sujets de débat

- Faut-il avoir recours à des cultures moins exigeantes en eau ? Comment le faire sans alourdir la charge sur les agriculteurs ?
- Comment réaliser les différents efforts (particuliers, industries, agriculteurs) pour tendre vers une plus grande sobriété des usages tout en garantissant le revenu des agriculteurs ?

Gestion des milieux

Diagnostic collectif

Forces

- Quantité et qualité de l'eau.
- Couverture forestière élevée.
- Tourisme reste modéré.
- Présence d'associations vigilantes pour le maintien des milieux.
- Protection des milieux par le biais réglementaire.

Faiblesses ou difficultés

- Augmentation du ruissellement due aux coupes franches.
- Gestion des normes d'assainissement des eaux pluviales et usées.
- Existence de labours profonds et de sols nus.

- Manque d'entretien des berges et lits mineurs.
- Impact néfaste des gravières.

Vision pour l'avenir

- Arrêter les labours profonds et éviter de laisser les sols à nus.
- Mettre en œuvre des aides financières pour les installations d'assainissement.
- Renforcer la sensibilisation sur la continuité écologique.
- Stopper les autorisations d'extraction du gravier.
- Mettre des filets avaloirs des eaux pluviales.

Sujets de débat

- Aucun

Hydroélectricité

Diagnostic collectif

Forces

- Les grands barrages jouent un double rôle de réservoirs et de production d'énergies renouvelables.
- Le territoire bénéficie de dénivelés intéressants et de nombreux cours d'eau.
- L'hydroélectricité est un atout pour la production électrique territoriale et nationale.

Faiblesses ou difficultés

- ...

Vision pour l'avenir

- Prendre en compte l'importance du développement économique dans la gestion de l'eau du SAGE.
- Mettre en place des petites centrales hydroélectriques.

Sujets de débat

- Faut-il stocker l'eau ? Faut-il de nouvelles capacités de stockage d'eau ? Quels sont les risques d'évaporation ? Ne génère-t-on pas des lieux de concentration des sédiments ?
- Quel est l'impact de l'hydroélectricité sur la biodiversité ?

Industrie

Diagnostic collectif

Forces

- Présence de nombreux cours d'eau avec dénivelé important.
- Peu d'industries, minimisant la pression sur les ressources.

Faiblesses ou difficultés

- Baisse de la disponibilité de l'eau.
- Augmentation des températures affectant les ressources en eau.

Vision pour l'avenir

- Optimisation des processus de production pour réduire la consommation d'eau.
- Favoriser la réutilisation des eaux.
- Conserver les capacités de stockage des nappes alluviales.
- Réajuster les exigences des rejets en fonction des capacités du milieu récepteur.

Sujets de débat

- Aucun

Soutien d'été

Diagnostic collectif

Forces

- Existence d'ouvrages et de nappes phréatiques.

Faiblesses ou difficultés

- Les ouvrages ne sont pas assez nombreux et suffisamment remplis.
- Lâchers d'eau en dehors des périodes sèches.
- Diminution de la neige en montagne.
- Insuffisance des capacités de stockage.
- Augmentation des températures.
- Évapotranspiration.

Vision pour l'avenir

- Réviser les débits d'objectif d'été en considérant le changement climatique.
- Réaliser des études pour remplir les ouvrages à 100%.
- Créer des stockages supplémentaires.
- Augmenter le recours aux stations de transfert d'énergie par pompage.
- Continuer les économies d'eau pour tous les usagers (particuliers, eau potable, agriculture, industrie).

Sujets de débat

- Faut-il adapter la fiscalité pour favoriser les économies d'eau ? Si oui, comment ?
- Faut-il faire de la recherche sur la génétique des plantes pour des cultures moins consommatrices d'eau ?

Usages domestiques

Diagnostic collectif

Forces

- Disponibilité de la ressource en eau.
- Adaptation des espaces verts par les collectivités.
- Qualité du réseau et les infrastructures du SMDEA dont le rendement est satisfaisant.

Faiblesses ou difficultés

- Usages abusifs de certains usagers.
- Des solutions techniques pour la réduction de la consommation existent, mais elles ne sont pas forcément mises en place ou utilisées.

- Baisse de la consommation d'eau.

Vision pour l'avenir

- Contraindre à la mise en place de dispositifs de récupération des eaux de pluie dans les nouvelles constructions.
- Sensibiliser au réemploi de l'eau pour divers usages.
- Informer sur les économies d'eau à réaliser.
- Fournir des récupérateurs d'eau comme pour les composteurs.
- Interdire les piscines privées.

Sujets de débat

- Comment sensibiliser et mobiliser l'ensemble des usagers pour réduire la consommation ?

DÉBAT

Après la restitution des différents travaux thématiques en plénière, les participants étaient ensuite invités à débattre librement. La synthèse ci-dessous présente les différents points abordés :

Agriculture et écologie

- **Un participant** souhaite qu'un dialogue soit encouragé entre les agriculteurs, engagés et désireux de pratiquer une agriculture respectueuse, et les écologistes. Un appel est fait à la discussion et à l'appréciation mutuelle pour éviter les conflits.
 - **M. Pujol**, représentant de la chambre d'agriculture, confirme qu'il existe une vraie collaboration et des discussions entre agriculteurs et écologistes. Il mentionne que des discussions ont eu lieu notamment au sein de l'agora, bien que la communication soit parfois difficile avec « les personnes aux opinions extrêmes ».
 - En réponse à la restitution de la table « Gestion des milieux » qui évoquait l'existence de labours profonds, **M. Pujol** note une régression de cette pratique, avec une tendance à remplacer la charrue par des couverts végétaux hivernaux pour enrichir les sols, une innovation de plus en plus adoptée, surtout par les semenciers qui utilisent la technologie pour une agriculture plus précise.
- **Un participant** met en avant l'agriculture pour ses efforts en photovoltaïque (PV) et l'adoption de couvertures végétales hivernales, signalant une évolution écologique significative.
- **M. Ferré** exprime sa satisfaction concernant la collaboration positive entre le secteur agricole et les associations environnementales, anticipant des échanges fructueux et conviviaux pour la suite.

Carrières, biodiversité et recyclage des matériaux

- **Un participant** questionne l'utilité et l'impact des gravières, il interroge aussi sur l'existence d'éventuelles alternatives ou des procédés de recyclage. Les préoccupations concernant les carrières portent sur l'impact sur la biodiversité, la mise à nu des nappes phréatiques, et la pollution résultante du remblaiement avec des déchets de construction.
- **Un participant** exprime la nécessité de repenser la localisation des carrières, en s'éloignant des rivières et en réduisant la construction, est soulignée, tout comme l'importance de contrôler le matériel utilisé pour le rebouchage des carrières.
- **Un participant** s'inquiète de l'exportation de matériaux extraits en Ariège vers d'autres régions, soulevant des questions de solidarité et de gestion des ressources locales.

- **Mme Berthelot** souligne le faible développement actuel de la filière de recyclage des matériaux de construction, avec un objectif d'augmentation significative de son utilisation.
- **M. Pujol** exprime également des préoccupations quant à l'expansion des carrières, au détriment de terres agricoles, et soulève des questions sur les matériaux utilisés pour le rebouchage des carrières. Il insiste sur la nécessité d'un contrôle strict par l'État pour éviter la pollution de l'eau et maintenir l'équilibre entre les différents usages de la terre.
- **M. Ferré** aborde la question des gravières, clarifiant que le Conseil Départemental de l'Ariège n'est pas impliqué dans leur approbation, ayant même émis un avis défavorable à l'adoption du Schéma Régional des Carrières. Il regrette la vente de terres agricoles à des exploitants de carrières plutôt qu'à des agriculteurs, tout en reconnaissant que la décision finale revient à l'État. M. Ferré suggère que le SAGE pourrait jouer un rôle dans la délimitation de zones plus contraignantes pour l'installation de nouvelles carrières et appelle à un renforcement des contrôles sur ces dernières.

Hydroélectricité et gestion de l'eau

- **Un participant** propose de développer un réseau de micro-centrales hydroélectriques sur le territoire pour valoriser le potentiel hydroélectrique sans consommer d'eau.
- **Un participant** exprime ses préoccupations quant à la capacité et à l'acceptabilité sociale des retenues existantes, ainsi qu'à leur impact sur la production d'électricité et le climat.
- **M. Garmendia** rebondit à la proposition d'avoir recours à de la « petite hydroélectricité » en mettant l'accent sur l'impact environnemental des barrages. Il compare un barrage dans un cours d'eau à un mur, soulignant que ces structures transversales sont perçues comme des obstacles multiples dans les cours d'eau. M. Garmendia insiste sur les problèmes que ces "murs" créent pour les rivières, indiquant qu'une moindre présence de ces structures serait bénéfique pour l'environnement aquatique. Il met en garde contre les nombreux problèmes engendrés par les barrages, affirmant que moins il y en a, mieux les cours d'eau se portent.

Consommation et production

- **Un participant** souligne l'importance de mener une réflexion globale en questionnant nos habitudes de consommation, notamment en questionnant la culture du maïs, les importations excessives et les produits qui pourraient être produits localement. Cette réflexion inclut la consommation de viande, souvent liée à la demande en maïs pour l'alimentation animale. Cette dernière prise de parole semble toutefois susciter des débats au sein de l'audience.

CONCLUSION

La réunion s'est clôturée à la suite de ces derniers échanges et s'est poursuivie autour d'un buffet convivial.